

CONSEIL GENERAL DE TARN ET GARONNE

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**3ème REUNION DE 2007**

**Séance du 29 juin 2007**

CG 07/3<sup>ème</sup>/I-0

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2007**

---

Vu le projet de décision modificative n° 1 de 2007,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les votes intervenus en séances,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL GENERAL**

- Approuve l'inscription des dépenses et des recettes votées en séance ;
- Adopte la décision modificative n° 1 de 2007 du département qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 52 768 945 €;

Pour l'adoption : 26 voix

Contre : néant

Abstentions : 4

Adopté.

Ont voté la DM1 : MM. ANDRIEU, ASTOUL, ASTRUC, BAYLET, BENECH, BRUNET, CAMBON, DAGEN, DESCAZEAX, EMPOCIELLO, GARRIGUES Francis, GARRIGUES Roland, GONZALEZ, GUILLAMAT, GUIRBAL, HEBRAL, LAFON, LARROQUE, MASSIP, MOIGNARD, MOUCHARD, PARIENTE, RAYNAL, ROGER, ROSET et VIGUIE.

Se sont abstenus : Mme DE SANTI, MM. ALBERT, QUEREILHAC et BONHOMME.

Le Président,